

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

tenue le 12 décembre 2019 à 10 h 00
au siège de la Communauté situé au
1002, rue Sherbrooke Ouest, salle 2410, à Montréal.

SONT PRÉSENTS

Mme Valérie Plante, présidente

M. Robert Beaudry	Mme Lise Michaud
M. Pierre Brodeur	Mme Suzie Miron
M. Pierre Charron	M. Martin Murray
M. Yves Corriveau	M. Jérôme Normand
Mme Marlene Cordato	M. Sylvain Ouellet
M. Martin Damphousse	Mme Sylvie Parent
Mme Aline Dib	M. Guy Pilon
M. Benoit Dorais	Mme. Magda Popeanu
Mme Christine Gosselin	M. Giovanni Rapanà
M. Yannick Langlois	M. Edgar Rouleau
M. François Limoges	M. Guillaume Tremblay
M. Normand Marinacci	Mme Maja Vodanovic
M. Beny Masella	

N'ONT PU ASSISTER

M. Marc Demers*, Mme Chantal Deschamps*

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, le secrétaire de la Communauté, Me Tim Seah, et la secrétaire suppléante, Me Guylaine Morissette, assistent à l'assemblée.

La convocation a été transmise le 5 décembre 2019.

L'assemblée est déclarée ouverte par la présidente à 10h06.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La liste des citoyens ayant posé des questions est jointe en annexe.

DÉPÔT D'ACTES DE NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL

Résolution numéro CA-171207-2.2 du conseil de l'agglomération de la Ville de Longueuil désignant M. Martin Murray, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, à titre de membre du conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, à compter du 9 décembre 2019 jusqu'au terme de son mandat actuel à titre de maire.

Résolution numéro CA-191205-2.9 du conseil de l'agglomération de la Ville de Longueuil désignant M. Pierre Brodeur, maire de la Ville de Saint-Lambert, en remplacement de Mme Doreen Assaad.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

CC19-051 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : Mme Sylvie Parent

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis pour la présente assemblée.

CC19-052 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES ASSEMBLÉES TENUES LE 14 NOVEMBRE 2019

PROPOSÉ PAR : M. Guillaume Tremblay

APPUYÉ PAR : M. Yannick Langlois

Il est résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance extraordinaire et de la séance ordinaire des assemblées tenues le 14 novembre 2019.

CC19-053 APPROBATION D'UN EMPRUNT DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-177-1 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Vu la recommandation numéro CTR 19-53 de la commission du transport adoptée à sa séance du 7 novembre 2019 et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-209 adoptée à sa séance du 5 décembre 2019,

PROPOSÉ PAR : Mme Suzie Miron

APPUYÉ PAR : M. Benoit Dorais

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal :

- la modification apportée au Programme des immobilisations 2019-2028 de la Société de transport de Montréal par la résolution CA-2019-172 de son conseil d'administration afin de modifier le montant total des investissements à huit cent vingt-neuf millions trois cent deux mille quatre cent onze dollars (829 302 411 \$) pour le projet « Prolongement de la ligne Bleue » du réseau du métro;
 - l'emprunt de huit cent vingt-neuf millions trois cent deux mille quatre cent onze dollars (829 302 411 \$) pour un terme de 30 ans, décrété pour le réseau du métro par le règlement numéro R-177-1 de la Société de transport de Montréal afin de financer le projet « Prolongement de la ligne Bleue ».
-

CC19-054 PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE L'AUTORITÉ RÉGIONALE DE
TRANSPORT MÉTROPOLITAIN

Vu la recommandation numéro CTR 19-52 de la commission du transport adoptée à sa séance du 7 novembre 2019 et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-210 adoptée à sa séance du 5 décembre 2019,

PROPOSÉ PAR : M. Robert Beaudry

APPUYÉ PAR : Mme Christine Gosselin

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le programme des immobilisations 2020-2029 de l'Autorité régionale de transport métropolitain.

CC19-055 PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE EXO

Vu la recommandation numéro CTR 19-51 de la commission du transport adoptée à sa séance du 7 novembre 2019 et celle du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-211 adoptée à sa séance du 5 décembre 2019,

PROPOSÉ PAR : M. Giovanni Rapanà

APPUYÉ PAR : M. Yves Corriveau

Il est résolu d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le programme des immobilisations 2020-2029 du Réseau de transport métropolitain.

CC19-056 NOMINATION À LA COMMISSION DU TRANSPORT

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-212 adoptée à sa séance du 5 décembre 2019,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Martin Damphousse

Il est résolu de nommer comme membre à la commission du transport :

- M. Denis Martin, maire de la Ville de Deux-Montagnes, au poste de président de la commission du transport en remplacement de M. Guy Pilon qui demeure membre de la Commission;
 - M. Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville, comme membre en remplacement de M. Claudio Benedetti.
-

CC19-057 NOMINATION À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL

Vu la recommandation numéro du comité exécutif sous la résolution numéro CE19-212 adoptée à sa séance du 5 décembre 2019,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Martin Damphousse

Il est résolu de nommer comme membre à la commission du logement social, M. Stéphane Williams, maire de la Ville de Saint-Amable, au poste de président de la commission du logement social en remplacement de M. Marc-André Plante qui demeure membre de la Commission;

CC19-058 NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Vu la recommandation de la Ville de Longueuil,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Martin Damphousse

Il est résolu de nommer comme membre à la commission de l'aménagement, M. Éric Beaulieu, membre du conseil de la Ville de Longueuil, en remplacement de M. Pierre Brodeur.

CC19-059 NOMINATION À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Vu la recommandation de la Ville de Longueuil,

PROPOSÉ PAR : M. Pierre Charron

APPUYÉ PAR : M. Martin Damphousse

Il est résolu de nommer comme membre à la commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances, Mme Doreen Assaad, comme membre et présidente, en remplacement de M. Éric Beaulieu.

Commentaires de M. Jérôme Normand :

- M. Normand fait état du dépôt du rapport de la commission de l'aménagement ainsi que des travaux complétés concernant une consultation auprès des cinq secteurs de la Communauté sur la proposition de règlement, à recueillir les commentaires et à formuler des recommandations au comité exécutif. M. Normand recommande de poursuivre les travaux visant à compléter la proposition de règlement et d'inviter les secteurs à prendre part à ces travaux, notamment dans le cadre du groupe de travail de la CMM relatif à la réglementation sur la gestion des territoires à risque d'inondation.

Commentaires de M. Guillaume Tremblay :

- M. Tremblay remercie la Communauté des démarches qu'elle a entreprises concernant le dossier du schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

Commentaires du directeur général :

- M. Massimo Iezzoni, fait le point sur la gestion de l'urbanisation.
- M. Massimo Iezzoni, fait le point concernant les inondations.

Documents déposés

- Procès-verbal de la séance du Comité exécutif tenue le 3 octobre 2019.
- Liste des contrats au 3 décembre 2019.
- Lettre datée du 9 décembre 2019 de Mme Sylvie Parent, mairesse de la Ville de Longueuil concernant les changements apportés aux Commissions à la Communauté.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 10h43.

Les résolutions numéros CC19-051 à CC19-059 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Valérie Plante
Présidente

Tim Seah
Secrétaire

* Note du secrétaire de la Communauté :

M. Marc Dermers et Mme Chantal Deschamps ont motivé leur absence au sens du règlement sur le traitement des membres du conseil de la Communauté.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.

ANNEXE

Assemblée ordinaire du conseil du 12 décembre 2019

Période de questions des citoyens

NOM	SUJET DE L'INTERVENTION
M. Lucien Pigeon	Lois environnementales. <i>M. Pigeon a déposé séance tenante le libellé de sa question ainsi qu'une série de documents sont disponibles sur demande.</i>
M. Bruce Walker, STOP	Subvention du gouvernement du Québec donnée à la Communauté pour l'assainissement de l'air.

Ce procès-verbal n'a pas été approuvé.